

Un veuf "façon"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211959>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dividualités à récompenser d'un beau labeur. David; Bocion, par exemple. Nos peintres, hélas ! sont si peu nombreux — parce qu'ils furent si peu encouragés — que Lausanne pourrait, sans modifier outre mesure son plan d'extension, leur offrir « un petit bout de rue, » ne fût-ce que par amour-propre et pour montrer qu'elle sut plus ou moins apprécier leurs efforts et leurs œuvres.

Il est facile, vous le voyez, de réunir une douzaine de noms méritant notre hommage ; et, peut-être, le choix en serait-il plus judicieux et plus intéressant que telles abstractions ou telles réminiscences, celles-ci demandant un commentaire parfois difficile, celle-là ne demandant rien, parce que leur banalité même les rend muettes.

UN VIEUX LAUSANNOIS (Marc Christin).

UNE BELLE PEUR

On se souvient qu'il y a deux semaines, un dimanche soir, toute la population était en émoi. Il y avait de quoi. Un zeppelin avait poussé l'audace jusqu'à venir survoler notre doux pays romand, peu tendre, il est vrai, aux charmes de la « Kultur ».

Le corsaire aérien avait stationné un moment sur Lausanne ; on avait vu ses feux avant et arrière, alternativement éteints et allumés ; des signaux, sans doute. Puis, il avait semblé poursuivre sa route du côté de Genève. Bien des citoyens ne dormirent que d'un œil, cette nuit-là.

D'incorrigibles sceptiques, de ces esprits forts qui ne veulent jamais se rendre à l'évidence, prétendaient qu'il n'y avait pas plus de zeppelin dans notre ciel que de requins dans le Léman ; que ce n'étaient que deux planètes, Jupiter et Vénus, opérant une conjonction prévue par les astronomes.

Les astronomes ! Et allez donc ! Des gens qui sous prétexte que le ciel est leur domaine se permettent d'ignorer tout des choses de la terre, et qui ont le don, agaçant, de faire voir les étoiles à leur prochain.

De simples mortels, gens rassis, gens de bons sens, voyant les choses comme elles sont et pour ce qu'elles sont, et qui avaient des jumelles, encore, assuraient pourtant que c'était bien un « zeppelin ». Si le temps avait été un peu plus clair, elles eussent pu fort bien indiquer, comme le disait un de nos confrères, le nombre des passagers de l'aéronef et l'âge de son commandant.

Que diable veulent faire contre cela, les astronomes et tous leurs grands équatoriaux !

Bref, zeppelin ou planète, l'incident a donné sujet à la ballade que voici, en vers de facture un peu libre, que veut bien nous adresser un de nos abonnés de Genève.

Ballade pour demander pardon aux étoiles.

Il en advint une bien bonne :
— Zeppelin !... cria-t-on, un soir,
De Saint-François à la Riponne ;
Et Lausanne sortit pour voir...
C'était, dans le firmament noir,
Vénus et Jupiter, sans voiles,
Qui passaient, beaux de nonchaloir !...
— Ah ! n'insultons pas les étoiles.

Pour Jupiter, noble personne,
C'était un vrai coup de boutoir ;
Il tient la foudre, il gronde, il tonne,
Mais jamais ne ferait pleuvoir
Le feu, la mort, le désespoir
Sur les berceaux et près des poëles,
Comme un zeppelin d'abattoir !...
— Ah ! n'insultons pas les étoiles.

Quant à Vénus, chère mignonne,
De la beauté, parfait miroir,
— Il faudra bien qu'on nous pardonne —
Ta lumière est un encensoir

Qui répand l'amour et l'espoir,
Et l'on te prenait pour un squele !
Nous étions fous, sans le savoir...
— Ah ! n'insultons pas les étoiles.

Envoi.

Amis, rentrons dans le devoir,
Sur cette erreur, tirons la toile,
Fermions le livre, à deux fermoirs,
Et n'insultons plus les étoiles.

FÉLIX BRAUN.

LA VILHIE BREDJU PÈ LOZENA

DEGANDO passà, vo z'é racontà quinta balla fita lài avai z'u pè Lozena, et que l'avant asseyi la pompa et fé la pararda dein la vela.

Du tsi no, on lài è ti z'u po vère cllia repre-seintachon, ... et la vilhie Bredjù lài ètà assebin avoué son panai à couvè.

Quand lè que fu arrevâie ào bet de la tser-ràire, quemet l'ètai de la part de gautse, ion dâi z'agent lài fâ dinse :

— Passez à droite.

La vilhie Bredjù ne savâi pas cein que cein voliâve à dere et ie repond dinse :

— Quemet dite-vo ?

L'agent làive on bocon la man po lài montrâ l'autra tserrière :

— Passez à droite ! que lài fâ oncora.

— Eh ! mon Dieu a-te possiblo, faut pas vo fotre ein colère. Vo z'îte quasu po mè bailli on coup de poeing ! Lài vè.

La vilhie Bredjù et son panai s'eimbantsant vè l'autra tserrière.

— Tè rondzâi, so desâi la vilhie, clli corps l'ètai po mè fière.

On boquetet pe levè sè tràove avoué la mère Crebllion, et lài raconte cein que lài ètai arrevâ :

— Peinsâ-vo vâi, que lài dit. Clli l'achomafou m'a bo et bin fotu on coup de poeing.

Ein a pas faliu mè à la mère Crebllion po racontâ à la Zabî que la vilhie Bredjù l'avâi ètai serguegna on tot fin et que l'avâi on brè tot plliein de molan. L'affère n'è pardieu pas restâie dinse : La Zabî l'a de que la vilhie Bredjù l'avâi ètà bo et bin piolounâie. Oun' autre fenna l'avâi vussa que lè z'agent lài chautavant dessus à pi djeint. Onn' autre : que lè boui lài ètant saillâf dau ventro. Onn' autre oncore : que sagnîve tant que la tserrière ètai rodzè tant qu'à la gâra. Oun' autre racontâve mimameint que l'avâi ètà èmièttâie quemet se on la voliâve bailli ài dzenelhie, et cètera, etcètera.

Mâ quand lo né fut quie et que tot lo velâdzo dèvesâve de clli malheu, cò è-te qu'on vâi rarrevâ : La vilhie Bredjù et son panai à couvè, sein mè de mau qu'on èpâo on dzo de noce. L'a faliu lài redere tot cein que lè dzein l'avant racontâ su son compto et la vilhie fasâi :

— L'ant bin on boquetet fé dâi gros lau, mâ, fâ rein, pè clli Lozena lài a zu on momeint que pètâvo minço.

MARC A LOUIS.

CHAPEAU BAS, DEVANT LE DRAPEAU !

Nous autres, Romands, sommes d'aussi bons patriotes que nos Confédérés. Nous ne permettons à personne d'en douter. Mais, il faut avouer qu'il est certaines occasions, toutefois, où nous manquons sottement à d'élémentaires devoirs patriotiques. A quoi cela tient-il ? On ne le saurait dire, au juste. Si vous interrogez à droite ou à gauche, on vous répond, de l'air le plus innocent du monde : « On n'y a pas pensé » ou bien : « On n'a pas osé ; on se gênait ».

Ce n'est pas là une excuse acceptable. Il faut y penser ! Il faut oser ; il n'y a pas de gêne qui tienne ! Ainsi, par exemple, il faut penser à se découvrir au passage du drapeau de la patrie ; il faut l'oser aussi. Nous ne voulons pourtant

pas nous faire rappeler à cet élémentaire devoir patriotique, comme un gosse à qui l'on donne une leçon, méritée, de politesse : « Veux-tu bien ôter ton bonnet, petit malappris ! »

Ah ! sans doute, on pourra objecter que le drapeau suisse n'a plus, pour certains citoyens, peu démonstratifs, le prestige que toujours devrait avoir le symbole de la patrie. C'est peut-être bien parce qu'on en a toléré un usage abusif. Il ne serait assurément pas superflu qu'une décision officielle intervînt, pour interdire une bonne fois l'emploi du drapeau national comme attribut distinctif des hôtels, casinos, restaurants, crémeries, cafés, etc., à l'exception des jours de fête.

Dans notre beau pays, les couleurs de la patrie sont, en quelque sorte, un indicateur infailible pour le promeneur ou le touriste en quête de quelque lieu où il puisse trouver asile ou se restaurer. Ce n'est pas admissible. Que les hôtels, restaurants, crémeries, cafés, trouvent autre chose, ce qu'ils voudront, pour se signaler à l'attention de la clientèle, mais qu'ils n'empruntent plus, pour cela, le symbole de la patrie. Il a un autre rôle. Ne confondons pas.

Aussi souscrivons-nous pleinement aux lignes suivantes publiées, il y a quelque temps, par l'un de nos journaux.

« Notre drapeau suisse, comme tous les drapeaux, du reste, n'est pas un emblème ; c'est la chair et le sang de notre patrie, c'est la patrie elle-même.

» Voici la véritable notion du drapeau.

» Exagérons-nous en disant qu'elle est ignorée dans notre pays ?

» En Suisse, seulement, on peut voir défilier dans les rues le drapeau suisse sans que personne ne lève respectueusement son chapeau ; dans tous les autres pays du monde, chacun se découvre devant sa bannière nationale.

» Personne n'a le droit de commander au drapeau suisse.

» Pourquoi méconnaissions-nous si complètement nos devoirs envers notre drapeau, et, dans un cas récent, envers un drapeau étranger, sinon parce qu'on nous parle toujours de l'emblème, » L'auteur de l'attentat contre la bannière allemande croyait certainement aussi ne s'attaquer qu'à un emblème, alors qu'en fait son insulte s'est adressée à une nation entière dans son essence la plus parfaite.

» Extirmons donc du peuple suisse cette fausse idée de simple emblème et lorsque nous rencontrons le drapeau fédéral, découvrons-nous, c'est la patrie, c'est notre chair et notre sang »

Un veuf « façon ».

De sa défunte femme, au prochain cimetière,
Marc avait précédé le pédestre convoi.
Retré dans sa maison, un obligé beau-frère
Lui dit : — Vous êtes las et malade, je crois,
Car d'un pareil chagrin un veuf devient malade.
— Moi, malade ?... moi, las ?... mon cher, n'en

[croyez rien !]

Cette petite promenade
Au contraire, m'a fait grand bien.

Discretion forcée. — M.*** aurait tout à gagner à s'en aller consulter M. Petoud, professeur de calligraphie ; son écriture est absolument illisible.

Il adresse l'autre jour une carte postale à l'une de ses filles, qui habite Paris. Il la signe d'une initiale familière.

La concierge de la maison, en remettant la carte à la destinataire, lui fait :

— Mam'zelle, voici une carte de M'sieu vot' papa.

— Comment savez-vous que cette carte vient de mon père, elle n'est pas signée ?

— Oh ! pour ça, c'est sûr qu'elle est de lui ; c'est les seules que j'ai puise pas lire.